

# La Résonance syndicale

Nº444, 6 octobre 2025

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

<u>Secteur nord</u>: 450 759-8222 # 2028 <u>Secteur sud</u>: 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114









# PROCESSUS UNIQUE DE RECONNAISSANCE DE L'ANCIENNETÉ

#### ACCÈS À LA PLATEFORME

Depuis le 29 septembre 2025, l'employeur affiche les listes d'ancienneté découlant du processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA). Rappelons que ce processus vise à permettre aux personnes ayant accumulé de l'ancienneté dans un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) de le récupérer chez leur employeur actuel, et ce, à condition que ceux-ci n'aient pas quitté le réseau plus d'un an entre leurs différents liens d'emploi. Il est à noter que l'ajustement de l'ancienneté par le biais du PURA ne fait pas d'augmenter nombre de journées de vacances.

Afin que les personnes visées puissent vérifier l'exactitude de leur ancienneté ainsi ajustée, une plateforme PURA, facile d'utilisation, a été mise en place par l'employeur. Celle-ci n'est cependant accessible qu'aux personnes détenant une adresse courriel professionnelle de l'établissement (CISSSLAN). Ceux qui n'ont pas d'adresse courriel professionnelle recevront l'information à leur adresse courriel personnelle (vérifiez vos courriers indésirables) ou directement par la poste.

Pour tout savoir sur la plateforme PURA, veuillez prendre connaissance de la note de service de l'em-

ployeur traitant du sujet. Si vous croyez que votre ancienneté n'est pas exacte, nous vous invitons d'abord à suivre la procédure de correction indiquée sur la plateforme de l'employeur, puis à contacter l'un de nos agents afin de déposer un grief dans les plus brefs délais (cliquez sur ce lien pour consulter notre bottin téléphonique).

Prendre note que vous avez jusqu'au 28 novembre pour faire une demande de correction.

Pour plus d'infos, cliquez ici pour voir la capsule de Simon à ce sujet.

Votre équipe syndicale du STTCISSS Lanaudière-CSN

**OUE FAIRE SI VOS VACANCES** NE CONCORDENT PAS AVEC **VOTRE ANCIENNETÉ?** 

Les personnes ayant accumulé de l'expérience auprès d'un autre employeur peuvent se la faire reconnaître chez leur employeur actuel et, ainsi, obtenir des journées de vacances supplémentaires. En temps normal, cette démarche est effectuée dès l'embauche, si les personnes concernées en font la demande. En cas de doute, l'employeur vous invite à communiquer avec le service de la rémunération et des avantages sociaux en écrivant à remuneration.cissslan@ssss.gouv.gc.ca.







Catégorie 2 et 3 du 14 octobre au 28 octobre



#### Viens marcher avec nous! Tirage d'une paire de billets

Le comité condition féminine a une paire de billets à faire tirer pour assister à la présentation d'un document documentaire, intitulé *Libres de choisir : aux premières lignes de l'avortement*, en collaboration avec le CRÉDIL, mercredi le 8 octobre à 19h, au 4680, rue Principale, à Saint-Félix-de-Valois.

Deux membres du comité seront présentes. Si ça vous intéresse de nous accompagner, simplement envoyer un courriel à <u>accueil@sttcisssl.org</u>. Nous ferons un tirage parmi les membres intéressés.

Nous souhaitons aussi vous rappeler que la Marche mondiale des Femmes se tient le samedi 18 octobre prochain. Vous pouvez encore vous inscrire en cliquant ici!

Isabelle Desmaraís.

Secrétaire générale et responsable du Comité Condition féminine

#### Fin de la période transitoire : situations de *double emploi*

La période transitoire autorisant le double emploi prendra fin le 29 novembre 2025. Rappelons-nous que depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024, Santé Québec est devenu l'unique employeur pour tous les établissements intégrés du réseau de la santé et des services sociaux. Le double emploi concerne les employés détenant un lien d'emploi actif dans plus d'un de ces établissements, qu'il s'agisse d'un poste ou d'une affectation.

Si vous êtes en situation de double emploi et que vous ne recevez aucune communication de l'employeur à ce sujet d'ici le 17 octobre 2025, vous devez contacter par courriel avec les ressources humaines : info.ressourceshumaines.cissslan@ssss.gouv.qc.ca!

Mélíssa Lavergne, V.-p. Catégorie 3 par intérim

### Formations catégorie 3

Plusieurs formations sont offertes notamment au personnel de la catégorie 3 (bureau) via intranet dans l'outil Planif (à consulter sur le réseau employeur). On vous invite à vous inscrire aux formations qui vous intéressent. Votre inscription doit d'abord être approuvée par votre gestionnaire si vous souhaitez être rémunéré (il faut que ce soit pertinent à votre emploi). Toutefois, ceux qui le désirent peuvent faire des formations durant leur temps personnel, sans rémunération. Faites vite, car les groupes se remplissent vite!

Mélissa Lavergne, V.-p. Catégorie 3 par intérim

BESOIN D'AIDE? Programme d'aide aux employés (PAE) 1 855 612-2998

# RAPPEL

#### **DATES DE TOMBÉE**

Changement dispo: si à la baisse, avant le 12 octobre pour à partir du 11 janvier au 26 mars 2026.

**Demandes horaires**: avant le 10 octobre pour les périodes allant du 2 au 29 novembre 2025.

Prochains fériés à demander: Noël et son lendemain, 25 et 26 décembre 2025 (F5-F6); Jour de l'An et son lendemain, 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2026 (F7-F8). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 7 novembre 2025.

# CHOIX DE VACANCES

Rappel important pour vous rappeler qu'exceptionnellement, cette année, le choix des vacances hivernales se fait du 30 septembre au 14 octobre.

Ce décalage est dû à l'exercice de reconnaissance de l'ancienneté dans tout le réseau (voir en page 1).





Bâtir votre retraite à notre kiosque Fondaction, ça peut être payant! Venez y rencontrer vos représentants! Prochaines dates, de 10 à 16h:

- ▶ 13 octobre, CHSLD Repentiony;
- ▶ 14 octobre, CMS Claude-David.

Vous pouvez aussi contacter Fondaction au 514 525-5505 ou par courriel

info.actionnaires@fondaction.com.

La retraite, c'est comme jardiner : pour une salade en août, faut cultiver dès avril! Le futur, ça se prépare! Profitez de la solidarité CSN!



Tanné.e de travailler avec du monde en moins? Du TSO? De l'austérité? Le **9 octobre à midi**, rejoins-nous à la présentation *punchée* et humoristique *Démêler le privé du public*, de la Ligue des droits et libertés. <u>Cliquez ici pour vous inscrire gratuite</u>

ment et participer au maximum. Pour y assister sur Facebook comme spectateur, cliquez ici. Enfin, pour plus d'informations, c'est par ici!

Philippe Cloutier, Agent InfoMob



#### **CONCOURS**

Nous vous partageons un concours de la Caisse Desjardins du Réseau de la santé. Ce réseau coopératif, fondé par les travailleurs et travailleuses, offre un éventail de services exclusifs aux gens du réseau. Important : nous précisons que vous pouvez cocher *Concours seulement* si vous ne désirez pas recevoir d'infos de Desjardins. Vos coordonnées ne serviront qu'au concours.

Courez la chance de gagner une (1) des trois (3) cartes-cadeaux de 50\$ d'épicerie (Sobeys). Le concours se tiendra du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2025. Pour participer, cliquez ici pour remplir ce formulaire.

Ce concours vous est offert grâce à notre collaboration avec la Caisse Desjardins du Réseau de la santé. Certaines conditions s'appliquent.







Cliquez ici pour le son de cloche de la CSN sur cette Journée mondiale pour un travail décent!

## LA TORCHON BRÛLA ANTRA LAGAULT AT LAS TRAVAILLAUR-SAS

#### C'tu moé où on attend toujours après l'employeur?

Si tu as pensé ça dernièrement, distoi que tu n'es pas seul et qu'on partage cette préoccupation au syndicat. C'est pour ça qu'en fin septembre, quelques-uns d'entre nous sont allés au conseil de notre Fédération de santé et de services sociaux CSN pour parler de mobilisation.



Le premier invité, Jean-François Nadeau, avait un message fort pour nous au sujet des droits des travailleur-ses et citoyen-nes : *Les gains ne sont pas tombés du ciel*. Après les guerres mondiales, des forces progressistes dont les syndicats se sont mobilisés pour arracher ces droits.

Forts de leur promesse brisée de réformer le système électoral, les partis politiques qui s'alternent au pouvoir servent surtout les intérêts de l'élite du 1% aux dépens des travailleurses. Avec des bilans indéfendables, ils veulent faire distraction en ciblant les immigrants et les syndiqués. Nous sommes dangereux pour les employeurs et le gouvernement. C'est pourquoi Legault s'applique à nous diviser pour mieux régner en s'attaquant aux syndicats. Selon Jean-François Nadeau, pour protéger les travailleur-ses des attaques sur nos droits, il faut apprendre à pédaler en équipe! Solidarité, camarades!

Phílíppe Cloutier, Agent InfoMob



# De la lutte climatique à nos conditions de travail!

Pour notre tout 1<sup>er</sup> Mois de l'Environnement, votre comité s'était donné tout un défi : faire de septembre le rendez-vous annuel pour parler des enjeux environnementaux dans nos milieux et pour notre planète, pour que lutte écologiste rime avec amélioration de nos conditions de travail. Vos militants se sont ainsi attaqués à l'enjeu brûlant de la chaleur au travail en lançant notre Projet Canicule!

#### Prendre le pouls du terrain

L'objectif était simple : aller à votre rencontre pour voir comment sont ressenties les vagues de chaleur, tout en sensibilisant qu'elles découlent du réchauffement climatique. Une belle façon d'allier lutte climatique et santé-sécurité! Nous avons ainsi lancé à la mi-août notre sondage consultatif sur la chaleur en milieu de travail.

Nous avons ensuite été sur le terrain (kiosques estivaux, BBQ, tournées d'équipe terrain), avec quatorze journées de présence terrain et plus d'une vingtaine de sites visités, de Saint-Michel des Saints jusqu'à Terrebonne! À noter que vous avez été plus de 200 personnes à y répondre et à ainsi courir la chance de remporter une boîte gourmande de produits lanaudois! Nous procéderons au tirage le 9 octobre prochain!

#### Un événement mobilisant!

Grâce à vous, nous avons cumulé des données qui nous permettrons d'établir une liste de revendications à l'employeur et de cibler les enjeux les plus urgents. Nous tenons à avoir un impact réel sur vos conditions.

Notre tournée a culminé avec ÇA CHAUFFE!, un dîner causerie que nous avons organisé ce 26 septembre dernier. Nous y avons reçu Jérémie Boudreault, un chercheur de l'INRS (Institut national de la recherche scientifique) qui nous a présenté sa percutante étude sur les coûts financiers futurs de la chaleur en santé et des services sociaux. Saviez-vous par exemple que la chaleur modifie





l'effet des médicaments en santé mentale? Et que bientôt, les vagues de chaleur pourraient coûter plus de 15 milliards de \$\$ par an, et ce, sans même parler de dépenses urgentes en climatisation et en résilience des soins? Et dire qu'on coupe postes et services pour un déficit de dizaines de millions! Bref, on vous invite à revoir cette rencontre en cliquant ici. Vous pouvez aussi en savoir plus sur cet enjeu en cliquant ici vers un reportage de Radio-Canada.

#### **Brasser la CAQ!**

Enfin, ce 27 septembre, nous avons participé à la Marche pour la Justice climatique, en allant à Gatineau pour manifester contre la CAQ, qui y tenait son Congrès. Ce fut l'occasion de faire du bruit pour notre planète, mais aussi contre les dérives de ce gouvernement illégitime qui attaque systématiquement les travailleuses et les travailleurs. Votre comité n'est pas passé inaperçu avec notre bannière *punchée* et notre nouveau logo, dévoilés en début du mois!

Si septembre est terminé, notre mission, elle, continue! L'heure est au bilan pour poursuivre la réalisation de notre plan d'action, que vous pouvez consulter en cliquant ici.

Vos personnes militantes en Environnement sont : Jean-Marc Legoff, Hind Rihani, Fode Bangoura, Nancy Charest et Richard Malboeuf. <u>Suivez</u> notre page Facebook en cliquant ici!

Francis Boudreault, V.-p. InfoMob et responsable du dossier Environnement

